



# SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes  
de la Banlieue Sud Clermontoise

## Procès-verbal du Comité syndical – 12 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 octobre à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 05 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

### **PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :**

ALRIC Jean-Louis	CREGUT François	PELISSIER Didier
AMBLARD Philippe	DE FREITAS Pascal	PONTRUCHER Bruno
ARCHIMBAUD Guy	DESVIGNES Jean	RAVEL Pierre
ASTIER Raymond	DRUELLE Jean-Claude	RIGAL Jean-Pierre
BARREIROS Nathalie	DUCREUX Bernard	SARRON Patricia
BAYARD Éric	DURAND Raymond	SATURNIN Michelle
BERNARD Jean-Paul	FARGEIX Jeannine	SAUVADET Marie-Hélène
BOILOT Dominique	FOUCAULT Marie-Françoise	SAUVANT Jean-Pierre
BONNET Stéphane	FRAISSE Pierre Luc	SERVAYRE Hélène
BOUILLAND Frédéric	GOMEZ Jean-Marc	TROQUET Bernadette
BOURBON René	GOURBEYRE Bernard	VEGA Richard
BOUYGES Jacqueline	GOYON Guy	VERLHAC Jean-Pierre
BRECHET Alain	GREGOIRE Nathalie	VIAL Christophe
BRETTE Laurent	GUITTARD Dominique	VIALLEFONT Michel
BRUN Claudine	JACOB Claude	
BRUN Bernard	JOUMARD Martine	
CHALLIER René	LHERMET Florence	
CHATRAS Dominique	MARCHAT Patrick	
CHAUVANET Christine	MARCHAT Sébastien	
CHAZALON Josiane	MARTIN Julien	
CLERMONT Christian	NICOLLET Michel	
COUDERT Bernard	NURIT Alain	
	PAGESSE Pierre	

### **ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS):**

OLLE Alain par MARQUES DE SOUSA FREITAS Sabino ; MEALLET Roger-Jean par MARTIN Jean-Noël ; FARY Jean-François par PELISSIER Philippe ; CORRRE Jean-Marie par CROUZET Jean-Yves ; RESTOUEIX Daniel par PERON Joël ; LOUBINOX Isabelle par BARTHOMEUF Serge ; YEPES Sébastien par COSTES Denis ; BARROT Jean-François par SADOURNY Jacqueline ; CHASSANG Jean-Pierre par CRÉGUT Marcel ; HONORATO Rémi par SILVESTRI Jacques.

### **ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : (9)**

MOURGUE Isabelle à GOMEZ Jean-Marc ; FRITEYRE Virginie à VIALLEFONT Michel ; DOMAS Patrick à ASTIER Raymond ; JAFFEUX Sébastien à LHERMET Florence ; ESPEIL Michel à SAUVADET Marie-Hélène

Monsieur le Président a débuté la séance par l'accueil des parlementaires avec une brève présentation du Syndicat. Mesdames les députés ayant été retenues à Paris, étaient présents :

- Madame Sandrine ARMAND, collaboratrice parlementaire représentant Madame Delphine LINGEMANN, députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription ;
- Et Monsieur Bastien GOUNON, collaborateur parlementaire représentant Madame VICHNIEVSKY, députée de la 3<sup>ème</sup> circonscription.

#### **1. Procès-verbal du Comité syndical du 06 juillet 2023**

Approuvé à l'unanimité.

#### **2. Délibération n° 023/2023 – Rapports sur le prix et la qualité des services (RPQS) de l'eau potable et assainissement collectif – année 2022 :**

Approuvée à l'unanimité

#### **3. Présentation technique**

Monsieur le Président a présenté les travaux en cours ou terminés au titre des différents programmes et marchés en cours. Les travaux de renouvellement de réseaux sont réalisés en coordination avec les programmes communaux et départementaux.

L'activité en la matière est dense. Le marché à commande constitué par le SME afin de réaliser des extensions et des restructurations de réseaux est un outil de la commande publique plébiscité et permet d'être réactif afin de répondre aux attentes des communes adhérentes et permet la réalisation de projets de construction sur leurs territoires.

Un focus a été réalisé sur le schéma directeur :

Pour rappel, le SME a décidé d'actualiser son schéma directeur d'alimentation en eau potable. L'objectif ambitieux de cette étude est de fournir à notre syndicat les éléments pour décider de ses priorités d'action sur les 10 années à venir, en y incluant pleinement les communes nouvellement adhérentes.

La collecte de données, le diagnostic de l'existant et les propositions d'actions qui en découleront devront nous aider à répondre aux enjeux à venir, en termes de disponibilité de la ressource, de qualité, de performance de nos réseaux et de gestion de notre patrimoine.

Cette étude sera aussi l'occasion pour le Syndicat de se doter d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux, outil qui sera rendu obligatoire à échéance 2027.

Suite à la consultation, c'est le groupement « Altéreo – Cabinet Merlin » qui a été retenu pour réaliser cette étude, pour un montant de 375 534 € TTC, subventionnable à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental.

La réunion de démarrage a eu lieu début octobre. A noter que les mandataires du marché ou leurs sous-traitants seront susceptibles de contacter les mairies dans le cadre de la phase de collecte de données, qui sera beaucoup axée sur les communes nouvellement entrées au syndicat, pour lesquelles notre connaissance est moindre. Au niveau du SME, Cédric GAUTHIER est l'agent en charge de ce projet.

#### 4. Etat des ressources

Un état des ressources a été présenté par Suez Eau France.

Monsieur le Président rappelle que la situation hydraulique est tendue. Le niveau de Naussac est très préoccupant et inédit. Pour la saison 2024, nous sommes très inquiets. Depuis 3 ans, nous constatons que le soutien d'étiage se profile d'année en année avec de moins en moins de volume sur ce barrage. Des rotations de camions-citernes ont lieu sur Roche Charles La Mayrand et la Chapelle Marcousse.

#### 5. Délibérations

- Délibération n° 024/2023 – Décision modificative n°1 – Budget eau : Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 025/2023 – Travaux de renforcement et d'extension dans les communes – programme 2025 : Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 026/2023 – Participation au Fond Solidarité Logement du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme : Approuvée à l'unanimité

#### 6. Informations diverses :

- Consultation relative au Permis Exclusif de Recherche de Mines de lithium et d'hydrogène actif sur le périmètre dit de Vinzelles situé sur les communes de Coudes, Parent et Vic le Comte
- Démission du président de la CLE par mail qui explique les problèmes de consultation avec les Chambres d'agriculture de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce procès-verbal sera arrêté et signé au prochain comité syndical.

Le Président,  
Raymond ASTIER



Le secrétaire de séance,  
Bernard BRUN

